

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 87 (2015)

Heft: 3

Artikel: Table ronde à Bienne

Autor: Lüdi, Heidi / Blumer, Daniel / Clémenton, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-587415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Table ronde à Bienne

Environ 15% du parc immobilier sont aujourd'hui aux mains des maîtres d'ouvrage d'utilité publique à Bienne. Cela peut paraître beaucoup, mais historiquement, c'est plutôt une érosion par rapport aux 20% d'antan. Les coopératives d'habitation et de construction biennoises montent au créneau.

Quelle mouche a piqué les coopératives d'habitation de Bienne?

Uwe Zahn: Il y a 7-8 ans, on s'est rendu compte que bon nombre des droits de superficie accordés aux coopératives d'habitation allaient expirer à partir des années 2010, et nous avons donc écrit à la Ville pour connaître leurs intentions à ce sujet. On ne nous a pas répondu, alors nous avons invité le responsable des immeubles de la Ville de Bienne pour en discuter, mais ce dernier nous a pris de haut et n'est pas entré en matière.

De gauche à droite: Heidi Lüdi, présidente Coopérative d'habitation Chez Soi, membre du comité régional BE-SO et coresponsable d'IG-Bienne; Daniel Blumer, responsable du centre de compétence du comité régional BE-SO et Uwe Zahn, coresponsable d'IG-Bienne.

Heidi Lüdi: Son attitude nous a choqués!

Daniel Blumer: un choc qui aura été salubre, d'une certaine manière, puisqu'il a déclenché un réflexe de solidarité entre les coopératives d'habitation concernées. Depuis, toute une série d'initiatives débordant la seule question du renouvellement des droits de superficie ont été lancées et c'est l'ensemble de l'association régionale BE-SO qui a retrouvé une nouvelle dynamique.

HL: le fait que la Ville de Bienne ait sans cesse repoussé la question du renouvellement des droits de superficie nous a aussi donné l'occasion de faire un vrai travail de fond et d'acquiescer un certain nombre de connaissances théoriques et juridiques sur la question. Nous avons organisé des workshops avec les coopératives concernées, pour décortiquer leurs contrats de droit de superficie et réfléchir aux conséquences de leur fin proche. Ces workshops nous ont aussi permis de resserrer les liens entre coopératives...

UZ: ... mais les choses n'ont commencé à bouger qu'après les élections communales de 2012! En été 2013, une rencontre constructive sur deux jours complets a été organisée entre des représentants de la Ville et des représentants des coopératives d'habitation. Un événement que je n'avais jamais vu en 30 ans!

Des élections salubres pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique?

UZ: oui, la nouvelle équipe en place semble avoir pris conscience qu'on ne pouvait pas indéfiniment renouveler provisoirement sur une courte période des contrats de droit de superficie dont la nature même s'exprime sur le long, voire très long terme.

HL: nous avons également été très actifs avec les médias, en les informant de l'incurie de la Ville. Leurs articles ont exercé une pression bienvenue sur les autorités, qui ont en quelque sorte été publiquement sommées de prendre position et d'agir...

DB: ... un heureux hasard de calendrier a aussi joué en notre faveur, puisque 2012 était l'année internationale des coopératives et que l'on parlait un peu partout des coopératives dans les médias. Cela a d'ailleurs permis à IG-Bienne de communiquer sur des sujets dépassant le seul problème local du renouvellement des contrats de droits de superficie et d'élargir la question à l'ensemble de la question du logement d'utilité publique. Ce qui est sûr, c'est que sans la pression des coopératives, rien n'aurait bougé.

Votre expérience montre donc l'importance du travail envers les médias, pour faire connaître à la fois les coopératives d'habitation et leurs revendications?

HL: Certainement. Et puis comme nous avons orchestré nos campagnes d'information à partir de l'association

IG-Bienne, nous avons aussi pu lui donner une visibilité et la faire connaître, non seulement auprès des autorités publiques, mais également dans le grand public.

DB: c'est sans doute une des forces de notre association régionale BE-SO que d'avoir des groupes locaux d'intérêt, qui communiquent en réseau via l'association régionale, qui entretient de son côté de bonnes relations avec des instances cantonales et fédérales, comme l'Office fédéral du logement (OFL), offrant ainsi une assise à grande échelle aux activités des groupes très localisés.

En plus de votre travail vers les médias, vous avez également mené un important travail de fond sur la question du logement d'utilité publique et le développement urbain à Bienne, qui a débouché sur une étude scientifique. A quoi bon?

UZ: ... nous avons en fait mené deux études. Cela nous a permis de réfuter certains a priori sur les coopératives d'habitation et cela nous a donné une bonne crédibilité auprès des autorités. Nous avons enfin des chiffres précis et fondés à mettre en avant dans nos négociations.

DB: la deuxième étude¹ a également clairement confirmé que les coopératives d'habitation offraient du logement à la classe moyenne avant tout et n'étaient pas, comme l'affirmaient certains détracteurs, voués à la construction de cages à lapin pour les pauvres. Et que les maîtres d'ou-

vrage d'utilité publique rénovaient leurs immeubles plus souvent que la moyenne des autres acteurs du marché immobilier; qu'ils affichaient un taux d'occupation par surface de logement supérieur à la moyenne, contribuant ainsi à la densification de l'habitat et qu'ils jouaient un rôle social non négligeable en logeant plus de personnes âgées que la moyenne. Un des résultats étonnants de la deuxième étude concerne d'ailleurs précisément la question des rénovations: les coopératives ne peuvent plus se contenter de rénover cycliquement leurs immeubles. Elles doivent sérieusement songer aussi à démolir-reconstruire et à construire du neuf. Les coopératives biennoises sont confrontées à un nouveau paradigme pour ces vingt prochaines années, et cela n'est pas sans conséquences pour le développement urbain de la ville.

Les résultats de ces études ont donc profité autant aux coopératives qu'aux autorités publiques?

DB: oui, elles ont permis de balayer certains clichés et de faire avancer le débat sur de vraies questions concrètes, tout en ayant fait ressortir certains résultats inédits sur la question du logement d'utilité publique. Ces études nous ont également permis d'établir une liste de recommandations, destinées autant aux coopératives d'habitation (gestion du parc immobilier) qu'aux autorités publiques (aides au logement d'utilité publique).

Trois questions à Silvia Steidle, conseillère municipale de Bienne, directrice des finances



Comment percevez-vous les coopératives d'habitation et de construction à Bienne?

Les coopératives représentent une chance à Bienne. Par le biais des nouveaux contrats de droit de superficie, la Ville de Bienne peut développer son parc immobilier à long terme, dans le but d'élargir l'offre de logements abordables et mo-

dernes pour une classe moyenne étendue et contribuer par là même au développement urbain. A cet égard, il est important de tenir compte du rapport entre, d'une part, les besoins du développement urbain concernant la variété des logements et le brassage de la population et, d'autre part, la rénovation des immeubles en mains des coopératives d'habitation.

Conformément à une charte définissant la collaboration de la Ville de Bienne et les coopératives de construction de logement d'utilité publique, vous vous réunissez au sein d'un comité paritaire, qui se

retrouve régulièrement pour discuter de divers points ayant trait au logement d'utilité publique et au développement urbain. Que pensez-vous de la charte, du comité paritaire et qu'en attendez-vous?

Le groupe de travail joue un rôle clef car il permet de coordonner les stratégies de la Ville et des coopératives d'habitation en matière de rénovation et de développement, dans le respect de l'importance urbanistique des différents secteurs de Bienne. Y sont développés également les bases juridiques et les moyens d'action qui seront ajoutés aux nouveaux contrats de droit de superficie.

Que pensez-vous des deux initiatives en faveur du logement d'utilité publique pour des logements abordables (pour la ville en général et pour le quartier de la Gurzelen en particulier) déposées en février?

Ces deux initiatives sont actuellement traitées dans le groupe paritaire, qui analyse les éléments qui pourront être intégrés dans le règlement qui fixera les bases des nouveaux contrats de droit de superficie et qui sera soumis au parlement début 2016.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.

**«Avec la BAS nous partageons la même philosophie:
Définir avec passion le développement durable
dans le domaine de la construction pour créer de
nouvelles formes d'habitation.»**

Philippe Diesbach, Fondateur de la coopérative d'utilité publique Cité Derrière, Lausanne.

Depuis la fondation de la Banque Alternative Suisse (BAS), nous sommes spécialisés dans les projets de logements d'utilité publique. Dans toute la Suisse, notre équipe conseille aussi bien des petites coopératives auto-gérées que des grands maîtres d'ouvrage professionnalisés.

Le modèle d'affaires unique de la BAS permet aussi à des formes d'habitation non conventionnelles de voir le jour. Avec les crédits d'encouragement BAS, nous soutenons l'habitat participatif et autonome en offrant des conditions particulièrement équitables.



www.bas.ch

HL: l'un des bénéfices de cette étude, c'est d'avoir pu faire connaître la question du logement d'utilité publique aux politiciens. La plupart ne savent rien ou pas grand chose à ce sujet!

Vous avez aussi établi une carte géographique des coopératives d'habitation biennoises. A quoi bon?

UZ: l'idée, c'était de pouvoir visualiser en un coup d'œil les coopératives d'habitation dans la Ville de Bienne. Après plusieurs essais mitigés de plans et autres tentatives sur Google Maps, nous avons trouvé un fonctionnaire de l'office de l'urbanisme de la ville qui nous a proposé de faire notre état des lieux sur la carte électronique officielle de la Ville. Le but, c'était aussi que les coopératives biennoises puissent prendre conscience qu'elles faisaient partie d'un ensemble bâti dépassant largement leur seul terrain et qu'elles pouvaient le cas échéant se mettre ensemble pour défendre des intérêts communs à tout un quartier.

En plus des études et de la carte, vous avez établi une charte² avec la Ville de Bienne?

UZ: cette charte est l'un des aboutissements de notre fameuse rencontre de deux jours avec les autorités de la ville. La création d'un groupe de travail paritaire, regroupant

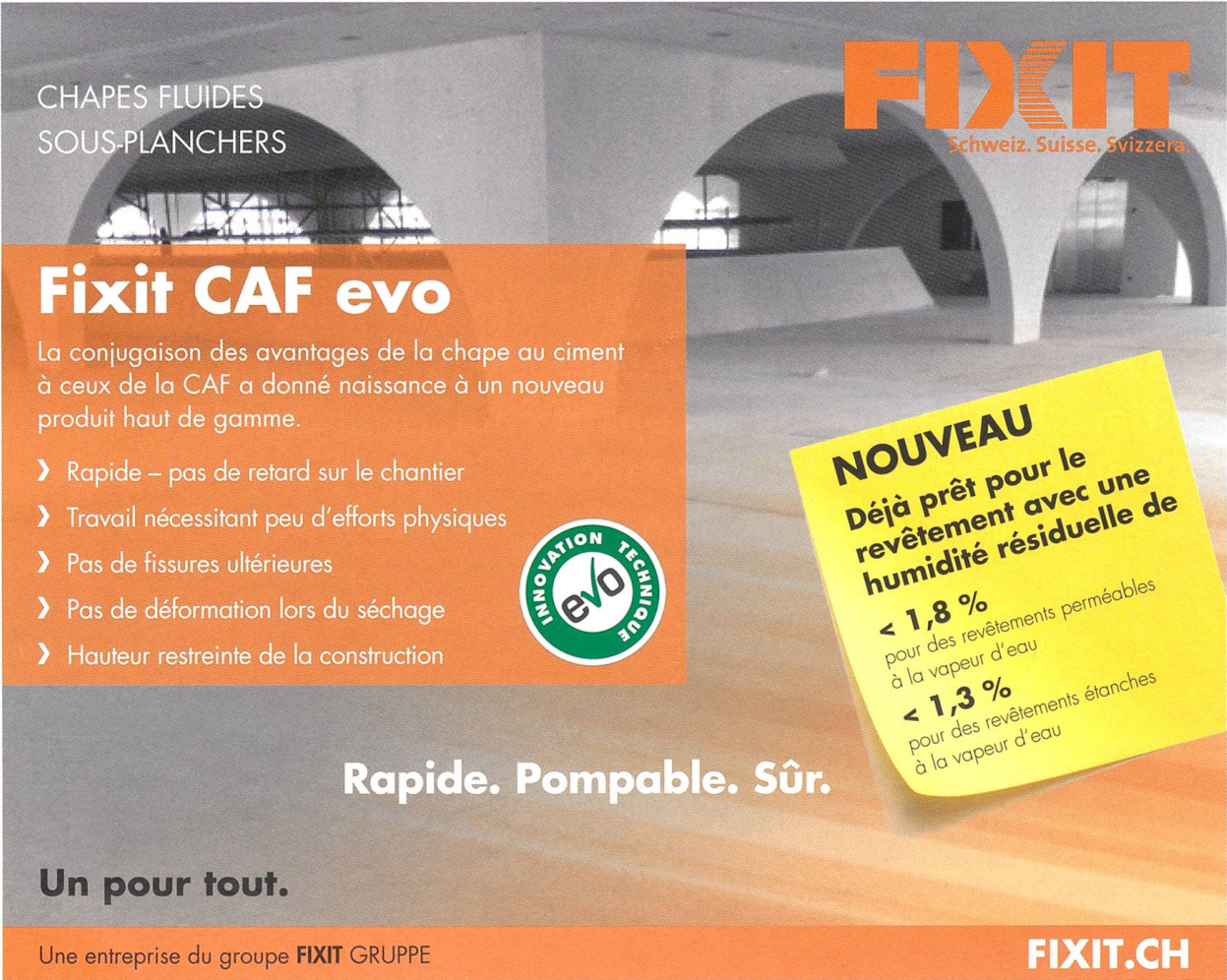
trois membres des autorités et trois membres d'IG-Bienne en est un autre. Les deux constituent un premier pas prometteur vers une collaboration sérieuse et à long terme entre la ville et les coopératives d'habitation biennoises.

HL: il était important pour nous de signer cette charte avec les autorités, car elle permet de rappeler le cas échéant le cadre dans lequel s'inscrit notre collaboration, indépendamment du renouvellement cyclique des autorités élues. Le nouveau Conseil communal a ainsi fait de cette collaboration un point prioritaire de sa législature.

DB: la charte n'a certes aucune valeur juridique contraignante, mais elle constitue un pas de plus vers un consensus politique en matière de collaboration. Elle constitue une base commune de discussion sur laquelle il n'est plus besoin de revenir. C'est un cas unique en Suisse à ma connaissance! Je pense d'ailleurs que la charte ne suffirait pas à elle seule, il faut qu'elle soit concrétisée par un comité de travail paritaire qui planche régulièrement sur des questions de logement et de développement urbain.

Bon, c'est quoi, ce comité de travail paritaire?

UZ: c'est la base d'une réelle coopération. Ce comité de travail paritaire existe depuis environ une année, et il devait être initialement composé d'un expert mandaté par la ville,



CHAPES FLUIDES
SOUS-PLANCHERS

FIXIT
Schweiz, Suisse, Svizzera

Fixit CAF evo

La conjugaison des avantages de la chape au ciment à ceux de la CAF a donné naissance à un nouveau produit haut de gamme.

- › Rapide – pas de retard sur le chantier
- › Travail nécessitant peu d'efforts physiques
- › Pas de fissures ultérieures
- › Pas de déformation lors du séchage
- › Hauteur restreinte de la construction

INNOVATION TECHNIQUE
evo

NOUVEAU
Déjà prêt pour le revêtement avec une humidité résiduelle de

< 1,8 %
pour des revêtements perméables à la vapeur d'eau

< 1,3 %
pour des revêtements étanches à la vapeur d'eau

Rapide. Pompable. Sûr.

Un pour tout.

Une entreprise du groupe **FIXIT GRUPPE**

FIXIT.CH

du responsable des immeubles et du responsable de l'urbanisme du côté des autorités, et de trois représentants des coopératives d'habitation – actuellement Heidi Lüdi et moi-même –, plus également un expert, en l'occurrence Daniel Blumer. Du côté de la ville siègent actuellement Monsieur Portmann (l'expert mandaté par la ville), Silvia Steidle (conseillère municipale de Bienne, directrice des finances) et Florence Schmoll (cheffe du département de l'urbanisme). Le comité se veut paritaire, ce qui veut dire que le nombre des représentants des deux parties est égal, les dates et contenus de séances sont définis d'un commun accord entre les deux parties. Nous avons aussi proposé une alternance des présidences des séances.

DB: ce comité de travail paritaire est important, parce qu'il garantit une continuité dans les échanges d'informations et de points de vue. Il fonctionne avant tout comme une instance stratégique, alors que les groupes de travail et les coopératives sur le terrain s'occupent de l'opérationnel.

HL: là encore, on se rend compte à quel point il est important de répéter inlassablement les mêmes choses si l'on veut avoir une chance d'être entendu. Nous devons à chaque fois nous battre et nous devons également y poser nos exigences, que ce soit sur la composition du comité ou des sujets à traiter, car on ne nous fait aucun cadeau.

Pour le moment, c'est donc bien qu'il n'y ait pas seulement une représentation de l'administration de la ville, mais aussi de l'exécutif.

DB: ... oui, c'est important d'avoir un accès direct à un/e politicien/ne, cela nous a bien aidés.

Parlons maintenant des «Projets-modèles pour un développement territorial durable 2014-2018³», soutenu par l'OFL, et auquel participe la Ville de Bienne.

DB: je trouve que c'est bien que l'OFL s'implique et soutienne un développement territorial durable en collaborant avec les communes, afin de ne pas laisser cette question vitale entre les seules mains des promoteurs privés. Je suis donc ravi que Bienne participe à ce programme fédéral, d'ailleurs généreusement soutenu financièrement par la Confédération.

UZ: c'est sur une initiative de Monsieur Portmann que la Ville de Bienne s'est portée candidate à ce programme, en proposant d'analyser trois quartiers où les coopératives d'habitation sont bien représentées, en vue de présenter des projets-modèles de développement territorial durable. Or, il s'avère que la Ville utilise ce projet pour évaluer le potentiel de développement de chaque quartier et donc de la question du prix du terrain et des droits de superficie... Un travail que le responsable de l'urbanisme aurait



FORSTER
CUISINES SUISSES
EN ACIER

forster

amann cuisines
Av. Industrielle 1, 1227 Carouge
Tél. 022 756 30 20, www.amann-cuisines.ch

Intemporelles – depuis 50 ans.
www.forster-kuechen.ch

if product design award
reddot winner 2012

dû faire depuis des années. Ceci risquait de bloquer l'avancement des négociations des prolongations des droits de superficie!

Et que fait le comité paritaire?

UZ: il a tout simplement été évincé sur ce projet-là. On est juste tenu au courant.

HL: c'est la Ville de Bienne qui a mandaté quelqu'un pour mener ce projet et les coopératives des quartiers concernés ne sont pas vraiment ravies par cette manière de procéder, car elles ne seront consultées qu'après-coup...

DB: ... c'est de nouveau une question de communication. Ce projet-modèle de Bienne a démarré très maladroitement et IG-Bienne aurait dû être partie prenante dès le début, plutôt que de se faire débarquer un peu cavalièrement.

HL: ce projet-modèle doit se poursuivre, mais il ne devrait pas porter à conséquence sur les négociations sur le renouvellement urgent des droits de superficie.

DB: Il reste que, malgré tout, notre dialogue avec la Ville a plus progressé ces deux dernières années que pendant la décennie passée!

En effet une charte, un comité paritaire, deux études... et deux initiatives⁴ populaires, qui ont récolté plus de 5300 signatures et ont été validées cet été par le Conseil municipal. De quoi s'agit-il?

HL: l'idée qui sous-tend ces deux initiatives était de réagir à la lente érosion du parc immobilier aux mains des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. C'est ensuite grâce à Fritz Freuler (directeur de l'association Casa Nostra, il siège au Conseil de Ville et à IG-Bienne) qui a appelé en renfort d'autres associations telles que l'association des locataires, l'asloca et l'union syndicale, que l'action a pris de l'ampleur. Des membres des coopératives d'habitation ont rejoint le comité d'initiative, la récolte des signatures pouvait démarquer. La première initiative communale demande des logements abordables, c'est-à-dire au moins 20% des logements sous la gestion des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, et la seconde, au moins 50% des logements abordables à la Gurzelen, un nouveau quartier qui va se construire à Bienne. La forte mobilisation des initiants et des bénévoles qui ont récolté les signatures, notamment en organisant un happening sur la place Centrale, ont permis de récolter en un temps record plus de 5300 signatures.

Et les coopératives ont aussi participé à la récolte des signatures?

HL: absolument, concierges et membres des comités de direction se sont engagés pour la récolte des signatures dans leurs immeubles. Cette action a d'ailleurs déclenché une avalanche de discussions, des voix critiques se sont fait entendre, rechignant à se mêler de politique. Vu le succès de l'opération, nous avons désormais les moyens de faire pression pour obtenir une partie du terrain à la Gurzelen pour construire du logement d'utilité publique.

UZ: sept coopératives se sont mises au travail pour élaborer un projet à la Gurzelen...

HL: ... nous nous sommes clairement déclarés à la ville comme étant un partenaire de projet sérieux pour

construire du logement à la Gurzelen, avec un projet qui tient la route face aux autres promoteurs qui sont sur le coup.

DB: l'union fait la force, et les efforts fournis à Bienne depuis quelques années ont fait d'IG-Bienne et des coopératives associées un acteur de premier plan et un interlocuteur crédible face aux autorités publiques.

Mais ce n'est pas encore tout. En 2012, vous avez mené une sorte d'action de guérilla marketing, en interrogeant les candidats aux élections communales sur leurs vues sur le logement d'utilité publique, et en publiant les résultats en conférence de presse, assortis de recommandations de vote?

HL: c'est une action que j'ai menée avec Fritz Freuler. Nous avons conçu ensemble le questionnaire et l'avons envoyé à tous les partis, qui ont plutôt bien joué le jeu. Le deal était le suivant: tout candidat soutenant une politique du logement d'utilité publique à Bienne obtiendra une recommandation de vote envoyée à tous les locataires des coopératives d'habitation de la ville. L'action a été intéressante et nous allons remettre le couvert pour les élections de 2016.

Ne pourrait-on pas imaginer des actions semblables lors des élections au Conseil national et au Conseil des Etats, via les associations régionales ou la faîtière coopératives d'habitation Suisse?

DB: au niveau cantonal, notre association régionale BE-SO a fait des recommandations de vote d'une autre manière, en insistant sur le fait que les coopératives d'habitation couvraient l'ensemble du spectre politique, bien au-delà du simple clivage gauche-droite. Nous avons donc proposé à tous les politiciens qui siégeaient dans un comité de coopérative, de leur offrir une annonce dans un journal de leur district, en présentant le candidat comme étant un défenseur du logement d'utilité publique. Mais je pense qu'un ensemble d'actions au niveau communal est plus efficace.

(suite page 15)

¹ Télécharger sur: www.habitation.ch > actualité > Bienne > Population et offre de logements à Bienne et dans les coopératives d'habitation

² Télécharger sur: www.habitation.ch > actualité > Bienne > Charte de collaboration entre la Ville de Bienne et les coopératives biennoises de construction de logements d'utilité publique

³ www.bwo.admin.ch/themen/00532/00534/index.html?lang=fr

⁴ Télécharger l'article de presse à ce sujet: www.habitation.ch > actualité > Bienne > Article du 7 juillet paru dans Le Journal du Jura



MARMORAN

SILCANOVA topdry avec technologie AQUABALANCE: sèche rapidement – reste beau longtemps!

Respect de l'environnement grâce à une composition intelligente
sans biocide lessivable!

Grâce à la technologie AQUABALANCE, les nouveaux revêtements MARMORAN SILCANOVA topdry sont bien plus résistants contre les algues et champignons. Les principes physiques mis en œuvre sont aussi écologiques qu'avantageux. La surface hydrophile protège les façades contre les salissures de manière entièrement naturelle. Grâce à leur technologie AQUABALANCE, les crépis MARMORAN SILCANOVA ont atteint le même niveau exceptionnel de protection de façades que les crépis MARMORAN éprouvés depuis des décennies. La technologie AQUABALANCE a d'ailleurs reçu le prix de l'écologie de la ville de Vienne en 2010. Elle est en outre la première technologie à avoir obtenu le label environnemental de l'Ange bleu («DER BLAUE ENGEL» label d'origine allemande).



multipor[®]

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LES SYSTÈMES PARE-FEU ? PAS NOUS !

Le système d'isolation entièrement minéral Multipor fait partie de la catégorie A des matériaux de construction et n'est donc pas inflammable. Même en cas de températures élevées, il ne libère aucune vapeur, aucune fumée ni aucune substance toxique. L'utilisation de Multipor est privilégiée dans les bâtiments à plusieurs étages et plus particulièrement les crèches, les écoles, les hôpitaux et d'autres types d'infrastructures publiques car ce matériau respecte l'ensemble des exigences en matière de protection thermique et incendie.

Plus d'informations sur www.multipor.ch

MULTIPOR. SYSTÈME D'ISOLATION NATURELL

**Trois questions à Florence Schmoll,
responsable du département de l'urbanisme de la Ville de Bienne**



Comment percevez-vous les coopératives d'habitation et de construction à Bienne?

Les coopératives ont un rôle important à jouer ne serait-ce que par leur emprise sur le territoire biennois, puisque, comme vous l'avez souligné dans votre question, elles

sont propriétaires d'une part importante du parc immobilier. Beaucoup des lotissements de ces coopératives datant des années 60, elles sont, de fait, en mesure de soutenir activement et efficacement le renouvellement du tissu bâti. Cet aspect constitue l'un des éléments clés à prendre en compte dans le cadre du renouvellement des droits de superficies, qui – en dehors des questions de politique sociale de la Ville – doivent refléter ses visions de développement et soutenir la concrétisation des potentiels de transformation urbaine identifiés. Pour les lotissements qui ne répondent plus aux besoins ou exigences urbanistiques et architecturales actuels, une stratégie devra ainsi être développée en collaboration avec les coopératives, afin de promouvoir un renouvellement judicieux du bâti existant.

Que pensez-vous de la charte la définissant la collaboration de la Ville de Bienne et les coopératives de construction de logement d'utilité publique et du comité paritaire mis sur pied dans ce but?

La charte témoigne clairement de la volonté de la Ville de Bienne de soutenir les coopératives et rechercher le dialogue avec ses partenaires. Le comité paritaire en est la première expression concrète. Cet espace de discussion entre coopératives et instances communales est un élément important dans la recherche de solutions constructives, la définition de stratégies conjointes et la transmission des informations.

Dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable à Bienne, le comité paritaire n'a pas fonctionné et les membres d'IG-Bienne craignent que la Ville en profite pour remettre la discussion sur le renouvellement des droits de superficie aux calendes grecques. Quelle est votre position et que leur répondez-vous?

Le projet de coordination entre assainissement d'immeubles et développement urbain mené actuellement par la Ville de Bienne a pour objectif d'analyser le territoire communal en croisant les regards de l'urbanisme et de la protection du patrimoine. Il vise à définir le potentiel réel de valorisation et de transformation des lotissements étudiés, compte tenu de leur valeur architecturale, urbanistique et culturelle. La phase pilote du projet se concentre sur trois quartiers, mais l'étude sera étendue dans une seconde étape à l'ensemble de la Ville.

Les résultats de ce travail doivent servir de référence dans le cadre des réflexions en cours en lien avec le renouvellement des droits de superficie (cf. question 1). Comme une partie importante de ceux-ci arrive très prochainement à échéance, il est primordial qu'elle avance selon un rythme soutenu. Aucun retard n'est à ce jour prévisible en raison du projet de coordination entre assainissement d'immeubles et développement urbain en cours.

S'il est vrai que cette analyse est conduite par les instances municipales, il n'en demeure pas moins que l'organisation de projet prévoit l'implication des coopératives. Divers échanges avec des représentants des coopératives sont ainsi prévus au cours du processus. L'IG-Bienne a déjà été informée des démarches en cours et sera encore impliquée dans les prochaines étapes du projet.

Infos générales

www.wbg-beso.ch/biel/

www.wbg-beso.ch/kompetenzzentrum/

www.biel-bienne.ch

Propos recueillis par Patrick Cléménçon